

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association ELLYE

1 AV CLAUDE VELLEFAUX
75010 PARIS

N° SIREN : 497526921

Ce rapport contient 28 pages

Association ELLYE

1 AV CLAUDE VELLEFAUX
75010 PARIS

N° SIREN : 497526921

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association ELLYE

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ELLYE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués [le cas échéant : et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informa-

tions fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Amiens, le 07 mai 2025,

Le Commissaire aux Comptes,



Endrix HDF
Valentin DUTOTE

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	24 033	23 510	523	5 789
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	24 033	23 510	523	5 789
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	11 804	8 376	3 428	3 353
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	11 804	8 376	3 428	3 353	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	Autres titres immobilisés			15	
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL				15
	Total I	35 838	31 886	3 952	9 157	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 605		56 605	
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	10 377		10 377	8 903
		TOTAL	66 982		66 982	8 903
Divers	Valeurs mobilières de placement	405 452		405 452	302 080	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	387 924		387 924	680 615	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	14 187		14 187	19 215	
	Total II	874 547		874 547	1 010 814	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	910 385	31 886	878 499	1 019 971	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	719 458	804 404
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-82 313	-84 945
	Situation nette (sous-total)	637 145	719 458
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	637 145	719 458
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	157 318	195 081
	Total II	157 318	195 081
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 022	61 124
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	32 127	38 163
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 305	2 344
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 580	3 800	
	Total IV	84 035	105 431
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	878 499	1 019 971
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	25 220	25 135
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	6 717	6 193
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	434 669	296 726
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	42 486	53 945
	Mécénats	2 865	1 690
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	745	4 048	
Utilisations des fonds dédiés	80 000		
Autres produits	168 433	143 152	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	761 137	530 892
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	480 075	334 422
	Aides financières	84 000	6 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	843	703
	Salaires et traitements	159 814	132 205
	Charges sociales	59 171	53 369
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 789	9 480
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	42 237	58 646
Autres charges	12 317	7 621	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	845 250	602 449
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-84 112	-71 557

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 583	5 849
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	12 583	5 849
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 424	4 599
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	5 424	4 599
2. Résultat financier (III-IV)		7 158	1 250
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-76 953	-70 307
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 359	14 638
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	5 359	14 638
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-5 359	-14 638
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		773 721	536 741
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		856 034	621 687
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-82 313	-84 945
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		98 900	98 900
Bénévolat		226 276	226 276
Total		325 176	325 176
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		98 900	98 900
Prestations en nature			
Personnel bénévole		226 276	226 276
Total		325 176	325 176

Annexe

ELLYE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2024



Table des matières

1	Préambule	3
2	Principe et méthodes comptables	4
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
3.1	Actif immobilisé	5
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
3.1.3	Amortissements et dépréciations	6
3.1.4	Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance	7
3.2	Fonds propres	8
3.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	9
3.3	Fonds dédiés, autres passifs	10
3.3.1	Fonds dédiés	10
3.3.2	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
3.3.3	Compte de résultat par origine et destination	12
4	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	14
4.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	14
4.2	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition, dons en nature redistribués ou consommés...)	14
5	Informations relatives à l'effectif	15
6	Répartition analytique	16
7	Rémunération du commissaire aux comptes titulaire	17
8	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	18
8.1	Engagements financiers donnés et reçus	18



1 Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 878.499 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 82.313 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2025 par le Président conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



2 Principe et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des éléments de l'actif : elle a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation de l'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour congés payés : cette provision permet de rattacher la charge relative aux congés payés à l'exercice de son origine.



3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	24 034	-	-	-	24 034
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	1 406	-	-	-	1 406
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	8 799	1 600	-	-	10 399
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	10 205	1 600	-	-	11 805
Immobilisations financières	Participations	15	-	15	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	15	-	15	-	-
	Total général	34 254	1 600	15	-	35 839



3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	18 245	5 265	-	23 510
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	1 406	-	-	1 406
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	5 446	1 525	-	6 970
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	6 852	1 525	-	8 376
	Total général	25 096	6 790	-	31 886

3.1.3 Amortissements et dépréciations

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	18 245	5 265	-	-	-	23 510
Corporelles	6 852	1 525	-	-	-	8 376
TOTAL	25 096	6 790	-	-	-	31 886



3.1.4 Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

3.1.4.1 Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SNCB	9697		
SOPHIE CHATENAY	420		
ALTEO	139		
APM	1 768		
SNCF	12		
SNCF	12		
ALL IN WEB	708		
SOPHIE CHATENAY	180		
SHURGARD	198		
ZOOM	66		
HOSPIMEDIA	628		
ESMO	12		
ALTEO	103		
GUEUDET	244		
TOTAL	14 187	-	-

3.1.4.2 Produits constatés d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
COTISATIONS 2025	4 580		
TOTAL	4 580	-	-



3.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.



3.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	804 405	-84 946	-	-	-	-	-	719 459
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	-	-	-	-		-		-
Report à nouveau	-	-	-	-		-		-
Excédent ou déficit de l'exercice	-84 946	2 632	-	-	-	-	-	-82 313
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	719 459	-82 313	-	-	-	-	-	637 145



3.3 Fonds dédiés, autres passifs

3.3.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Résultat comptable de l'exercice	Fonds dédiés au 01/01/2024	Reprises	Dotations	Fonds dédiés au 31/12/2024
1 Dons manuels affectés à la RECHERCHE	140.263,46	40.000	36.674,88	136.938,34
2 Dons manuels affectés au Lymphome de HODGKIN	-	-	-	-
3 Dons manuels affectés à la RECHERCHE pour les AJA*	31.789,76	20.000	2.898,21	14.687,97
4 Dons manuels affectés à la QUALITE DE VIE DU PATIENT / ACTIONS AUX MALADES	23.028,08	20.000	2.664,45	5.692,53
Résultat de l'exercice	195.081,30	80.000	42.237,54	157.318,84



3.3.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	56 605	56 605	
	Autres	10 377	10 377	
Charges constatées d'avance		14 187	14 187	
TOTAL		81 169	81 169	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		46 023	46 023		
Dettes fiscales et sociales		32 127	32 127		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		1 305	1 305		
Produits constatés d'avance		4 580	4 580		
TOTAL		84 035	84 035		



3.3.3 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	42 487	-	53 946	-
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	2 865	-	1 690	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	200 371	-	174 481	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	13 329		9 898	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	434 670		296 726	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	80 000	-	-	-
TOTAL	773 721	-	536 742	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	813 797	-	563 041	563 041
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	-	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	42 238	-	58 646	-
TOTAL	856 034	-	621 688	-
EXCEDENT OU DEFICIT	-82 313	-	-84 946	-



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	226 276	-	226 276	-
Prestations en nature	98 900	-	98 900	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
TOTAL	325 176	-	325 176	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	-	-	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	325 176	-	325 176	-
TOTAL	325 176	-	325 176	-



4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.2 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition, dons en nature redistribués ou consommés...)

	Exercice	Exercice précédent
Produits		
Bénévolat	226 276	226 276
Prestations en nature	98 900	98 900
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	98 900	98 900
Personnel bénévole	226 276	226 276

Le détail des contributions volontaires en nature est le suivant :

Bénévolat :

- 1- Bénévoles : 1.430 heures * 11,27 € = 16.116 € ;
- 2- Conseil d'administration : 5.254 heures * 40 € = 210.160 €

Bureau Saint Louis :

Valorisation mise à disposition 2024 : 400 € * 12 = 4.800 €

Google Adwords :

Valorisation annuelle 2024 : 100.000 \$ * 0,941 = 94.100 €



5 Informations relatives à l'effectif

Effectif moyen : 4 personnes.



6 Répartition analytique

	Exercice 2024	%
Produits	772.839,46	100%
Recettes	772.839,46	100%
Charges	855.142,91	100%
Agir	126.855,2	14,83%
Animations réseaux	56.072,02	6,56%
Brochures, Lymphomaction, T-shirt	65.881,75	7,70%
Colloques	38.129,76	4,46%
Contrib. Asso	1.434,17	0,17%
Formatons	8.595,92	1,01%
Journées Ellye	38.158,14	4,46%
Lymphosite	6.296,2	0,74%
Orely	3.839	0,45%
Precap.	20.000,53	2,34%
Recherche	79.373,89	9,28%
Salaires	218.556,94	25,56%
Soutien aides sociales	51.355,59	6,01%
Structure	140.593,8	16,44%



7 Rémunération du commissaire aux comptes titulaire

Honoraires de certification des comptes : environ 9.060 € TTC.



8 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés et reçus

Engagements financiers donnés :

Loyers véhicule sur 12 mois : $244,11 \text{ €} * 12 = 2.929,32 \text{ €}$.